



Institut Universitaire de Technologie de Rodez

PRESENTATION JPO 2023

SCOLARITE et VIE ETUDIANTE



Institut Universitaire de Technologie de Rodez

PARCOURSUP MODALITES D'INSCRIPTION

Du 18 janvier au 9 mars 2023 : inscription et formulation des vœux

6 avril 2023 : dernier jour pour finaliser les dossiers

Avril-Mai 2023 : examen des dossiers par les commissions

1er juin 2023 : Début de la phase d'admission principale

RECEPTION DES PROPOSITIONS D'ADMISSION

OBLIGATION DE REPONSES dans les délais impartis



UNIVERSITÉ TOULOUSE I

RODEZ



Institut Universitaire de Technologie de Rodez

INSCRIPTION A L'IUT

13/01/2023

UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE



Dates d'inscription administrative:

Les modalités seront données sur le site de l'IUT en temps voulu (modalités non encore actées à ce jour).

- Droits d'inscription universitaire pour 2022/2023 :
 - 170 € pur les étudiants non boursiers
 - exonération pour les étudiants boursiers

A régler au moment de l'inscription administrative à l'IUT

- CVEC : Contribution à la Vie Etudiante et de Campus
 - 95 € pur les étudiants non boursiers
 - exonération pour les étudiants boursiers

A régler en ligne avant l'inscription administrative

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Les dates de rentrée seront communiquées sur le site web de l'IUT courant juin.

Les rentrées s'échelonnent selon les formations.

Pensez donc à regarder notre site très souvent. Vous y trouverez également un grand nombre d'éléments pratiques pour bien commencer l'année universitaire.



Institut Universitaire de Technologie de Rodez

BOURSES

- Simulateur possible sur le site du CROUS de Toulouse (ou tout autre CROUS) avec **l'avis d'imposition des revenus de 2020 sur l'avis fiscal 2021 du foyer fiscal**.
- Points de charge calculés avec le nombre d'enfants à charge du foyer et la distance entre le domicile et le lieu d'études.
- Si vous avez droit à une bourse, les points de charge et les revenus définissent un échelon pour le montant de la bourse.
- **ATTENTION**: même si vous ne savez pas encore où vous allez être accepté, il est **IMPERATIF** de faire un dossier auprès du CROUS dont vous dépendez. Une fois votre acceptation connue dans un établissement, où qu'il soit, votre dossier sera transféré dans le CROUS rattaché à l'établissement. Car c'est le CROUS du lieu de vos études qui vous payera la bourse.

Les plafonds de ressources

Barème des ressources pour la bourse sur critères sociaux pour l'année universitaire 2022-2023

Points de charge	Échelon 0 bis	Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5	Échelon 6	Échelon 7
0	33 100 €	22 500 €	18 190 €	16 070 €	13 990 €	11 950 €	7 540 €	250 €
1	36 760 €	25 000 €	20 210 €	17 850 €	15 540 €	13 280 €	8 370 €	500 €
2	40 450 €	27 500 €	22 230 €	19 640 €	17 100 €	14 600 €	9 220 €	750 €
3	44 120 €	30 000 €	24 250 €	21 430 €	18 640 €	15 920 €	10 050 €	1 000 €
4	47 800 €	32 500 €	26 270 €	23 210 €	20 200 €	17 250 €	10 880 €	1 250 €
5	51 480 €	35 010 €	28 300 €	25 000 €	21 760 €	18 580 €	11 730 €	1 500 €
6	55 150 €	37 510 €	30 320 €	26 770 €	23 310 €	19 910 €	12 570 €	1 750 €
7	58 830 €	40 010 €	32 340 €	28 560 €	24 860 €	21 240 €	13 410 €	2 000 €
8	62 510 €	42 510 €	34 360 €	30 350 €	26 420 €	22 560 €	14 240 €	2 250 €
9	66 180 €	45 000 €	36 380 €	32 130 €	27 970 €	23 890 €	15 080 €	2 500 €
10	69 860 €	47 510 €	38 400 €	33 920 €	29 520 €	25 220 €	15 910 €	2 750 €
11	73 540 €	50 010 €	40 410 €	35 710 €	31 090 €	26 540 €	16 750 €	3 000 €
12	77 210 €	52 500 €	42 430 €	37 490 €	32 630 €	27 870 €	17 590 €	3 250 €
13	80 890 €	55 000 €	44 450 €	39 280 €	34 180 €	29 200 €	18 420 €	3 500 €
14	84 560 €	57 520 €	46 480 €	41 050 €	35 750 €	30 530 €	19 270 €	3 750 €
15	88 250 €	60 010 €	48 500 €	42 840 €	37 300 €	31 860 €	20 110 €	4 000 €
16	91 920 €	62 510 €	50 520 €	44 630 €	38 840 €	33 190 €	20 940 €	4 250 €
17	95 610 €	65 010 €	52 540 €	46 410 €	40 400 €	34 510 €	21 780 €	4 500 €

Montants de la bourse sur critères sociaux pour l'année universitaire 2022-2023

Type de bourse	Taux annuel sur 10 mois	Taux pour les étudiants bénéficiant du maintien de la bourse pendant les grandes vacances universitaires
Échelon 0 bis	1 084 €	1 301 €
Échelon 1	1 793 €	2 152 €
Échelon 2	2 701 €	3 241 €
Échelon 3	3 458 €	4 150 €
Échelon 4	4 217 €	5 060 €
Échelon 5	4 842 €	5 810 €
Échelon 6	5 136 €	6 163 €
Échelon 7	5 965 €	7 158 €

PROCEDURE DOSSIER SOCIAL ETUDIANT (DES)

DES : dossier social étudiant = document unique qui sert à demander une bourse et/ou un logement en résidence universitaire Crous.

Ce dossier doit être constitué **CHAQUE ANNEE entre le 15 janvier et le 15 mai**.

Attention Surtout n'attendez pas le résultat des examens pour constituer votre dossier.

Evitez également les derniers jours afin d'éviter les saturations du réseau !

Comment faire son dossier ?

1 - Préparer la saisie en se munissant de l'avis d'impôt sur les revenus 2020 reçu en 2021.

2 - Remplir la demande en ligne sur www.messervices.etudiant.gouv.fr en cliquant sur DES.

Faire attention de bien aller jusqu'au dernier écran, en bas de la page et d'enregistrer la saisie.

Si vous souhaitez un logement, vous devez cocher la cache prévue à cet effet.



Identifiants de connexion = les mêmes que pour PARCOUSUP

3- Finaliser le dossier

2 cas de figure :

Cas 1 : vos parents sont mariés/pacsés/veuf ou veuve depuis plus d'un an

Le dossier se fait intégralement en ligne: pas de dossier papier ni par mail.

Cas 2 : autres situations familiales

Dès la fin de la saisie, réception d'un **premier mail** de confirmation de saisie.

Puis dans les 48h, un **second mail avec** le dossier en pièce jointe.

Vérification des informations saisies (corrections possibles sur le dossier directement).

Dossier à compléter avec les pièces justificatives demandées.

Attention, si le dossier est incomplet, des pièces complémentaires seront demandées.

ATTENTION bien vérifier que les messages ne sont pas dans les spams/courriers indésirables.

Envoi du dossier dans les 8 jours pour être certain d'obtenir une réponse.

- Quels sont les avantages du statut de boursier?
 - exonération des droits d'inscriptions universitaires
 - exonération de la CVEC (contribution à la Vie Etudiante et de Campus)
 - priorité dans l'attribution des logements étudiant CROUS
 - Repas à 1 euro dans les restaurants universitaires CROUS
- Cas des parents divorcés

Ce sont normalement les revenus des deux parents, même divorcés, qui sont demandés pour le dossier. Cependant il peut y avoir des exceptions dans le cas où un parent a la garde exclusive de l'enfant et que cela est stipulé dans l'acte de divorce. Il convient de demander des précisions au CROUS.
- Comment savoir si je suis boursier?

En faisant une simulation sur le site du CROUS, cela ne prend que quelques minutes. Dans le doute, il vaut mieux faire un dossier car un dossier fait est rapidement transférable d'une académie à une autre. Par contre, si vous n'avez pas déposé de dossier à temps, cela prendra des mois de le faire à la rentrée.
- Comment créer son dossier?

Il faut aller sur le site du CROUS et cliquer sur DES ou directement sur www.messervices.etudiant.gouv.fr.
- Je viens de l'académie de Rennes mais je veux faire mes études à Toulouse. Que faire pour le dossier de bourse?

Il faut faire le dossier dans le CROUS de l'académie de Rennes. Si un établissement de Toulouse vous accepte, votre dossier sera alors transféré et ce sera le CROUS de Toulouse qui paiera votre bourse (toujours le CROUS du lieu d'études).
- Quel est mon code d'accès pour faire mon dossier?

Les identifiants sont les mêmes que ceux que vous utilisez pour PARCOURSUP.
- Faut-il refaire le dossier de bourse tous les ans?

OUI, car la situation du foyer peut avoir évolué, les revenus peuvent avoir changé. Il est donc OBLIGATOIRE de refaire un dossier pour chaque année universitaire.
- Quelles sont les dates à retenir pour faire le dossier de bourse?

Le dossier doit être constitué **CHAQUE ANNEE entre le 15 janvier et le 15 mai**. Ne pas attendre au dernier moment pour éviter la saturation du serveur.
- Que faire si la situation de mes/mon parent(s) a changé financièrement depuis l'année de référence pour le calcul de la bourse?

Vous avez toujours possibilité de joindre au dossier un courrier en expliquant votre situation et des justificatifs pour tout changement.



Institut Universitaire de Technologie de Rodez



LOGEMENT VIE PRATIQUE

- Appartements et résidences étudiantes (parc privé), foyers étudiants, logements adaptés (en partenariat avec le CROUS)...
- Renseignements à prendre au CLAJ (Comité pour le Logement Autonome des Jeunes)
4 rue du Maréchal Leclerc de Hautecloque (niv -1) 12000 RODEZ
05 65 73 16 32 – www.clajrodez.org – clajrodez@gmail.com
- Vous pouvez également faire une demande de logement étudiant via le site du CROUS avec votre demande de bourse (il faut cependant noter que très peu de logements CROUS existent sur RODEZ).
- Aides au logement
CAF de l'Aveyron – 31 rue de la Barrière 12000 RODEZ
08 10 29 29 29 (numéro spécial pour les étudiants) – www.caf.fr

RESTAURATION

A 5 minutes à pied de l'IUT – Restaurant Universitaire Camonil

- Repas complet pour 3,30 euros ou 1 euro (boursier depuis la crise sanitaire)
- Tickets vendus par carnet de 10
- Ouvert du lundi au vendredi, *uniquement les midis*
- Achat des tickets les lundis et mercredi de 11h30 à 13h00
- Paiement par CB, chèque ou espèces

TRANSPORT – RESEAU AGGLOBUS (Rodez et alentours)

Pass Jeune illimité à l'année, carte de 50 trajets, carnet de 10 trajets ou à l'unité

- Retrouvez toutes les infos sur www.agglobus.rodezagglo.fr

CULTURE

- Musées de Rodez: gratuits pour les étudiants
- Différentes salles de spectacles, concerts et activités culturelles:
 - Amphithéâtre – www.amphitheatre-rodez.com
 - MJC de Rodez – www.mjcrodez.com
 - MJC d'Onet le Château – www.mjc-onet.com
 - La Baleine – www.la-baleine.eu
 - Le Club – www.oc-live.fr
 - Le Krill – www.lekrill.com
 - Cinéma multiplexe CGR – www.cgrcinemas.fr/rodez

SPORT

- ASUR (Association Sportive Universitaire Ruthénoise) qui propose des licences « loisir » pour tous les étudiants – asu.rodez@yahoo.fr
- Nombreux clubs sportifs présents sur Rodez



Institut Universitaire de Technologie de Rodez



VIE ETUDIANTE à L'IUT

CVEC : Contribution à la Vie Etudiante et de Campus

Une partie de cette contribution, payée par les étudiants, est utilisée par les établissements pour la VIE ETUDIANTE.

Objectifs → **ANIMER, DYNAMISER** et **FAIRE VIVRE** le campus en proposant des activités *GRATUITES* aux étudiants,
→ **AMENAGER** le campus et ses lieux de vie.

- Mise en place d'activités à l'IUT (sport, culturel,...)
- Amélioration du foyer des étudiants
- Organisation et participation à des événements

ACTIVITES PROPOSEES A L'IUT

L'IUT DE RODEZ, C'EST AUSSI...

... COMMENCER L'ANNÉE
AVEC UN ESCAPE GAME !

ORGANISÉ
POUR LES
ÉTUDIANTS DE
1^{ÈRE} ANNÉE

VIE
ÉTUDIANTE
IUT DE RODEZ

“ Découvrir l'IUT de Rodez autrement ”

L'IUT DE RODEZ, C'EST AUSSI...

... FAIRE DU SPORT
EN SALLE OU EN EXTÉRIEUR !

BADMINTON
GOLF, FOOTBALL,
FITNESS...

VIE
ÉTUDIANTE
IUT DE RODEZ

“ S'épanouir en alliant sport et études ”

ACTIVITES PROPOSEES A L'IUT

L'IUT DE RODEZ, C'EST AUSSI...

... PARTICIPER À DES ACTIONS CULTURELLES !

THÉÂTRE D'IMPROVISATION

THÉÂTRE
PROJECTION DE COURTS MÉTRAGES



“ Enrichir son parcours universitaire ”

L'IUT DE RODEZ, C'EST AUSSI...

... S'IMPLIQUER DANS L'HUMANITAIRE / L'ASSOCIATIF !

LES ASSOCIATIONS RECHERCHENT !



“ Participer à des missions ponctuelles ou durables ”

L'IUT DE RODEZ, C'EST AUSSI...

... PARTICIPER À DES CHALLENGES SPORTIFS !

DÉFI'UT
CHALLENGE SPORTIF - FOOT (AVEC ANTENNE DE MONTAUBAN)



“ Relever des challenges et vivre ensemble ”



Institut Universitaire de Technologie de Rodez



ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

AMENAGEMENT des études suite aux préconisations du Médecin Universitaire (seul habilité)

SUIVI et **ACCOMPAGNEMENT** individuels des étudiants dans l'objectif d'aide à la réussite

<https://www.ut-capitole.fr/campus/informations-pratiques/accueil-etudiants-en-situation-de-handicap/>



Institut Universitaire de Technologie de Rodez



**COORDONNEES
SERVICES SCOLARITE et
VIE ETUDIANTE**

SERVICE SCOLARITE

scolarite@iut-rodez.fr

05 82 78 15 70 / 05 82 78 15 75

SERVICE VIE ETUDIANTE

vie.etudiante@iut-rodez.fr

05 65 77 15 65